Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 25 (1995)
Heft: 1

Artikel: Les grands-parents nouvelle vague
Autor: Probst, Jean-Robert
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-828858

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les grands-parents nouvelle vague

On ne choisit pas d'être grand-parent. On le devient par la force des choses et souvent plus tôt qu'on ne le désirerait. Dans notre société, une femme sur deux est grand-mère avant 52 ans. Le rôle des grands-parents a évolué. Ils deviennent éducateurs, professeurs, complices et confidents de leurs petits-enfants. Ils joueront un rôle si important dans le futur que l'on songe sérieusement à établir un contrat social à leur intention.

Dans une société qui évolue à la vitesse d'un TGV, le rôle des grands-parents est en train de se modifier de manière fondamentale. Révolue, l'époque du pépé cacochyme qui balbutiait des souvenirs inaudibles; dépassée l'image de la mémé au chignon blanchi qui lisait «Cendrillon» les pieds bien au chaud dans des charentaises. Aujourd'hui, la TV nous montre un grand-père vitaminé qui emmène ses loupiots chez MacDonald's et une grand-maman quinquagénaire qui pose sur l'affiche de Hennes & Mauritz.

L'évolution des structures familiales entraîne une redistribution des rôles. Et il est important de s'y tenir, à défaut de quoi la gabegie s'installe. Pour Marc Guignard, conseiller en animation au Mouvement des aînés (MDA), la situation doit être redéfinie. «Chacun doit clairement établir le rôle qu'il jouera ou qu'on lui laissera jouer au sein de la famille. Aujourd'hui, qu'il est fréquent d'être grand-père avant 50 ans, nous vivons l'époque des grands-parents en mouvement. C'est pourquoi nous avons mis sur pied un système de formation continue des grands-parents.»

Aimé Nicaty et ses petits enfants: Alisson, Cynthia et Patrick. Photo Yves Debraine

Cinq étapes importantes

Au cours d'un cycle de conférences et d'entretiens qui a débuté fin octobre et qui se poursuivra jusqu'en juin prochain, les grands-parents du canton de Vaud sont invités à réfléchir sur leur rôle et sur les relations qu'ils doivent entretenir avec leurs petits-enfants.

«C'est un exercice terrible auquel doivent se confronter les grands-parents d'aujourd'hui» remarque Olivier Amiguet, formateur à l'école sociale de Genève et auteur de la première conférence du cycle qui portait sur les étapes de la vie. «Chacune des cinq étapes est importante dans la perspective de devenir grand-père...»

La première concerne la constitution du couple et la recherche de son harmonisation; la deuxième voit l'arrivée des enfants dans la famille et la redéfinition de la place de chacun; la troisième survient dès l'adolescence des enfants et l'annonce de leur départ de la famille; la quatrième est celle de leur envol et enfin, la cinquième celle du vieillissement. «A chaque étape s'ajoutent les accidents de la vie, les séparations, les divorces et le veuvage...»

On le constate, il n'est pas vraiment facile de gérer une existence, d'autant que rien ni personne ne nous y a préparé. «Il s'agit, dit Olivier Amiguet, d'être attentifs à l'instant de la transformation, aux conflits et aux différences de générations. De renégocier le rôle de chacun et ses responsabilités.»

La bonne attitude

Certes, les grands-parents ont pour eux l'expérience, mais ils doivent observer un certain nombre de règles essentielles pour éviter les conflits. «La première règle veut qu'ils ne se prennent pas pour des super-parents. Ils ne doivent pas prendre la place de papa-maman auprès des enfants dont ils ont la garde, par exemple. Le premier travail important est celui de la clarification des différences de générations. L'avantage des grands-parents est qu'ils peuvent prendre du recul...»

Il n'existe malheureusement pas de livre de conseils pour venir en aide aux grands-parents. Chaque histoire, chaque famille est différente. «Il n'y a pas de recette, mais une règle primordiale à respecter: papa et maman ont la priorité. Il n'y a pas à confondre, ni à laisser s'instaurer une rivalité. Il faut aider les petits-enfants à identifier que papa et maman éduquent d'une certaine façon, grand-papa et grand-maman d'une autre façon. Les deux peuvent et doivent cœxister. Le risque est d'imposer sa manière de voir comme une manière unique. Lorsqu'ils reviennent, après une absence, les parents reprennent une place qui ne leur n'a jamais été contestée.»

Important: les grands-parents doivent éviter les petites phrases comme: «Tes parents se trompent!» ou, tout aussi néfastes: «Oh, moi, je ne suis plus dans le coup!» Il ne faut ni disqualifier les parents, ni se disqualifier soi-même. «C'est une forme d'acrobatie terrible mais qu'il faut à tout prix réussir...»

Le contrat social

Aujourd'hui, l'établissement d'un véritable contrat social entre les personnes âgées et les institutions est devenu prioritaire. Mais comment un tel contrat doit-il se définir et comment se présente-t-il?

Une première expérience existe à Lausanne, où fonctionnent des guides retraités qui font visiter la ville aux touristes durant l'été. Un contrat a été passé entre eux, la ville de Lausanne et l'Office du tourisme, au terme duquel ils reçoivent une subvention pour leur formation et la gestion de cette association.

A l'avenir, un contrat social pourrait exister au niveau des administrations communales, cantonales, voire fédérales. «Il s'agit, dit Marc Guignard, de créer sans attendre un Institut cantonal ou fédéral de la retraite active, afin de signer un contrat entre les retraités volontaires et les autorités.»

Les valeurs changent

Il y a les grands-parents de 50 ans et ceux de 70 ans. Deux générations qui doivent souvent faire face à des problèmes identiques. Les valeurs inculquées aux uns et aux autres changent rapidement et souvent une chatte n'y retrouverait plus ses petits. Comment va réagir un grand-père de 55 ans face à son petit-fils qui lui apprendra le maniement d'un ordinateur ou d'un «game-boy»? Quelle sera la réaction d'une grand-mère de 75 ans face à sa petite-fille toxicomane? Comment gérer, avec des petits-enfants adolescents, le problème du Sida ou celui, dramatique, du divorce des parents?

«Les valeurs changent, malgré nous, dit Marc Guignard. Chaque génération a les siennes propres. Aujourd'hui, c'est le petit-fils qui apprend des choses géniales à son grand-père. Les grands-parents deviennent les confidents, les amis de leurs petits-enfants. Ils entretiennent avec eux des relations privilégiées que leurs parents n'ont pas.»

Cela va si loin qu'en France, par exemple, on a dû élaborer une loi pour règler le droit de visite des grands-parents à leurs petits-enfants. Des réseaux de solidarité se tissent un peu partout à travers le monde industrialisé, afin d'aider les grands-parents à se structurer. ▶

LE CHATEAU DE CONSTANTINE

Maison de vacances et de convalescence
accueille dames et couples pour des séjours de 8 jours
à plusieurs mois.
Vous trouverez une ambiance sympathique et chaleureuse.
Le petit déjeuner est servi en chambre – thé l'après-midi.
Prix par jour: chambre et pension complète de Fr. 45.– à Fr. 59.–
En été vous pourrez profiter du grand parc ombragé.
En hiver les prix sont avantageux et la maison est bien chauffée.
Fermeture annuelle du 1er novembre au 15 décembre.

Le Directeur Olivier VUILLE répond à vos appels

au 037/77 13 18 1587 CONSTANTINE

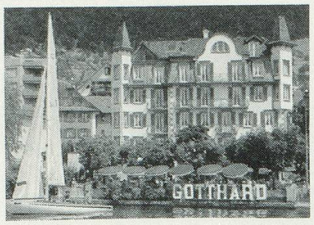

Hôtel Gotthard Au Lac 6353 Weggis

Accueillant et charmant hôtel de vacances.
Chambres confortables avec vue sur les montagnes et le beau lac des Quatre-Cantons. Demi-pension dès Fr. 106.–.
En avril certaines dates sont encore libres pour les groupes d'aînés et randonneurs (jusqu'à 30 pers. env.)
Nous vous envoyons volontiers prospectus et informations.
Propriétaire et personnel de direction:
Famille B. et I. Nanzer-Bührer – Tél. 041/93 21 14

‹Riposo›

Dans cette bergère vous êtes assis confortablement et vous y êtes à l'aise. Vous vous levez aussi facilement que vous vous étiez assis

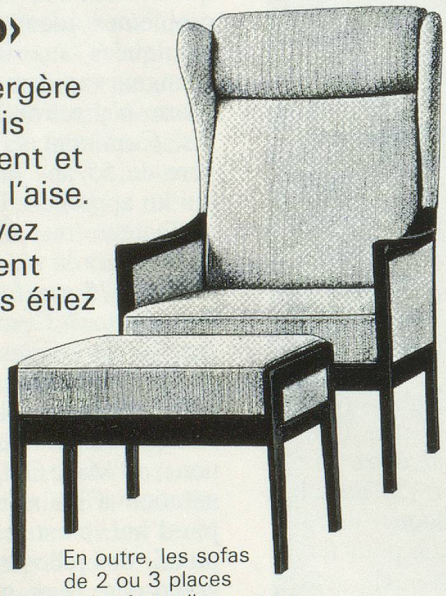

Hindermann Wollerau

En outre, les sofas de 2 ou 3 places et les fauteuils normaux peuvent être assortis à la bergère.

Demandez le dépliant et la liste des points de vente:

Hindermann + Co AG 8832 Wollerau
beim Bahnhof Tél. 01/784 88 11

Nom: _____

Adresse: _____

_____ AI

Vous cherchez une maison de retraite où les jours sont moins tristes et où l'on est encore actif?

Alors venez visiter

La Fontanelle

Résidence pour personnes âgées

située à 10 min à pied du cœur de Vevey, dans un quartier calme.

Demeure ancienne, aménagée confortablement et jouissant d'un beau jardin.

Jour et nuit:
équipe médicale qualifiée, médecin responsable.
Physiothérapie, ozonothérapie, réflexologie, relaxation.

Animations fréquentes: films, jeux, promenades, théâtres, conférences, etc.

Bd Saint-Martin 12 – 1800 VEVEY
Téléphonez-nous au 922 66 72

La force du 3e âge

On sait aujourd'hui que le quart des aînés de plus de 60 ans participent de façon régulière à la garde de leurs petits-enfants... quand ce n'est pas au budget familial. Mais, dans une société où les couples font de moins en moins d'enfants, tous les retraités ne sont pas des grands-parents. Les personnes âgées représentent une force extraodinaire, un potentiel d'énergies énorme. Ces gens en mouvement ne confondent pas retraite et inactivité.

«En Allemagne, raconte Marc Guignard, on a imaginé que des retraités volontaires donnaient un an de leur vie au service de la communauté. En France, des groupements d'aînés mettent leur expérience au service de petites entreprises. D'autres fonctionnent comme grands-parents de remplacement. A Lausanne, depuis huit ans, des retraités travaillent chaque année comme guides d'accueil pour les touristes. Aux Etats-Unis, les aînés qui se mettent au service de la communauté sont exemptés des factures d'électricité ou du téléphone...»

«Il est temps que la société définisse la place réelle des retraités, qui ont un capital de temps et de savoir incalculable. Il ne faut pas le gaspiller, il ne faut pas les démotiver. Sinon, adieu la solidarité ou le bénévolat.»

Des outils pour grands-parents

Pionnier dans le domaine, le MDA a compris depuis longtemps l'immense force que représentent les grands-parents. Les responsables de ce mouvement ont donc mis sur pied toute une série d'activités pour leur permettre de tenir leur rôle au mieux. Ainsi, à travers toute la Suisse romande, un programme de formation a été élaboré à l'intention des conteurs et conteuses. Des séminaires, des conférences, des ateliers existent, où l'on enseigne l'art du conte. «Il était une fois...» reste, malgré l'invasion de la télévision et des gadgets électroniques, un mot de passe magique pour les petits-enfants.

Un autre programme, intitulé «Grands-parents de service» devrait permettre, dans le futur, aux grands-parents (et aux retraités qui ne le sont pas) de mettre leur temps au service des enfants. Leur rôle sera alors multiple, puisqu'ils fonctionneront comme famille d'accueil (pour les repas de midi par exemple), accompagnants d'enfants (sur le chemin de l'école), grands-parents occasionnels de jour, compléments aux éducateurs (appuis scolaires) ou suppléants dans les crèches.

A Paris, en 1975 déjà Yvonne Léon créait l'Association des grand-mères occasionnelles. Vingt ans plus tard, son exemple fait tache d'huile à travers l'Europe et la Suisse n'est pas à la traîne.

Troc-temps

Une autre idée, émanant du MDA fait son petit bonhomme de chemin en Suisse romande. Il s'agit d'échanges de services gratuits pour tous les âges. «L'idée de base est simple, c'est une chaîne de services qui permet l'utilisation des compétences de chacun dans tous les domaines. Cet échange doit profiter à tous, quels que soient l'âge, le milieu, la profession.» En France, le Troc-Temps fonctionne depuis plusieurs années à la satisfaction de tous.

Par exemple: «Jean-Yves a 15 ans. Le mercredi après-midi, il passe deux heures à laver la voiture de Mme Auderset, retraitée. En échange, celle-ci racommode et repasse le linge de la famille Boillat, jeune couple avec deux enfants et Mme Boillat aide, durant deux heures, Mlle Chassot, professeur de dessin, à rédiger sa déclaration d'impôt. Le soir, Mlle Chassot initie Jean-Yves aux techniques de l'aquarelle.»

Chaque service proposé reçoit un autre service en retour. On compte ce service en heures (deux heures selon notre exemple) et non plus en argent. Les personnes qui désirent offrir quelques heures et bénéficier de ce système de troc s'inscrivent à l'un des quatre Troc-Temps de Suisse romande (voir liste).

Outre l'échange du savoir et les liens amicaux que peuvent tisser ce système de services, il lutte contre l'individualisme et l'isolement. Il renforce les contacts entre les jeunes et leurs aînés; entre des petits-enfants et des grands-parents qui n'appartiennent pas forcément à une même famille...

Jean-Robert Probst

Adresses utiles

Le cycle de conférences sur le thème «Etre grands-parents aujourd'hui» se poursuit chaque dernier lundi du mois à Lausanne.

Les ateliers de formation pour conteuses et conteurs ont lieu régulièrement en Suisse romande. **Renseignements: MDA, tél. 021/323 84 34.**

Troc-Temps en Suisse romande est actif en tous temps. Il suffit de vous inscrire.

Lausanne,
tél. 021/320 35 30;

Genève,
tél. 022/329 83 82;

Fribourg,
tél. 037/22 78 81;

Neuchâtel,
tél. 038/21 44 44.